



Le service de Gestion Financière et Comptable (GEFICO) a pour mission de gérer directement les activités financières de la Commune de Colfontaine sous l'autorité du Collège Communal. Ces activités financières s'articulent autour de 4 pôles d'intérêts :

1. la gestion de la FISCALITE LOCALE assurée par la cellule « RECETTE »
2. la COMPTABILITE assurée par la cellule « FINANCES ».
3. la gestion SALARIALE assurée par la cellule « SALAIRES ».
4. la gestion des assurances est assurée par la cellule « ASSURANCES ».

Le service GEFICO entend relever les défis auxquels est confrontée toute administration moderne qui évolue avec la société, avec l'économie et avec les technologies de l'information et de la communication.

Soucieux de remplir son rôle de service public, le service GEFICO s'est inscrit dans une démarche qualité visant à appliquer et garantir une méthodologie professionnelle rigoureuse dans ses activités fondamentales.

D'une part, en améliorant et en développant de nouvelles procédures de travail plus efficaces qui tiennent davantage compte des besoins de chacun, d'autre part en mettant en place une nouvelle culture d'entreprise qui donne à la fois plus de flexibilité à ses collaborateurs et qui sollicite davantage leur responsabilité.

La concrétisation de cette vision dépend de l'aptitude des collaborateurs à atteindre les objectifs en termes de qualité et de prestation de service, en particulier en favorisant le processus d'amélioration continue.

En répondant aux attentes légitimes de la population et de ses différents clients, le service GEFICO souhaite développer une relation de confiance et veiller à ce que chacun s'acquitte de ses obligations dans le respect intégral de la loi et des règlements votés par le Conseil Communal.

Les agents du service GEFICO se soumettent donc à un cadre de valeurs comprenant plusieurs perspectives différentes qui sont résumées dans la charte qualité du service : respect, intégrité, serviabilité et implication.